



**SECTION**  
**DE LA**  
**MARNE**

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS  
Tél : 06 17 40 61 39  
Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

**BLACK  
FRIDAY**

## VENDREDI NOIR à la DDFiP

Le comité technique local, consacré au « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP), était convoqué le 29 novembre en 2<sup>e</sup> instance.

Après avoir boycotté la 1<sup>e</sup> convocation le 21 novembre, **F.O.-DGFIP** a refusé de siéger à nouveau au motif qu'il est hors de question de cautionner ce projet de grande braderie de la DGFIP : déclaration liminaire ci-dessous.

### Pourquoi aller discuter d'une situation déjà arrêtée ? !

Le projet initial n'a quasiment pas évolué depuis la présentation faite en juin. La seule modification consiste en l'implantation d'une antenne du SIP de Châlons à Sézanne.

#### 1<sup>er</sup> service à essayer les plâtres : DORMANS

Une journée de présence DGFIP en moins pour les usagers à la Maison France Service (MFS)

Un catalogue à la Prévert de connaissances pour le « super agent » chargé de l'accueil (SPL, fiscal, amendes, hospitaliers, particuliers, entreprises,

cadastre, enregistrement... et CAF, Pôle Emploi, MSA, La Poste...)



#### Après les MFS, le CUL sauve la DGFIP !!

Le réseau des buralistes met en place le CUL (Commerçant d'Utilité Locale) pour l'encaissement des créances fiscales et locales. Ainsi, les usagers auront le privilège de payer leur facture à un CUL. Et, ce n'est pas une blague !!!

#### TENSIONS DANS LES SERVICES

**F.O.-DGFIP** a alerté la Direction sur les tensions dans les services dues aux charges de travail trop importantes, au sous-effectif chronique, aux suppressions d'emplois constantes, aux premiers effets du projet de « géographie revisitée »...

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO-DGFIP :

Christelle HANTISSE	Catherine LADIRAY
Simon BUR	Sylvain COMMENCAIS

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Les organisations syndicales sont de nouveau conviées vendredi 29 novembre pour débattre du « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP) dans la Marne.

L'actualité nous rattrape puisque ce vendredi est le jour du black friday, ou vendredi noir, période où l'on brade à tout va.

Il est fort de constater que la DGFIP en fait de même dans notre département :

- fermeture des trésoreries
- fermeture des SIP
- fermeture des SIE

...

Ce projet a été conçu pour permettre la suppression de milliers d'emplois et s'inscrit dans la vision d'un service public dématérialisé au-delà du raisonnable.

Pour convaincre les élus locaux du bien fondé de sa démarche, le gouvernement axe sa promotion sur la mise en place de points de contacts au travers des « Maisons France Service ».

Cette communication ne passe pas auprès de beaucoup d'élus dont certains de la Marne. L'Intersyndicale, présente au Salon des Maires à Paris, l'a constaté.

La concertation est virtuelle. Les maires ont assisté à des réunions d'information de la DGFIP sans pouvoir réellement peser dans le débat. Ils subissent des pressions pour signer des chartes, contraints et forcés.

L'exemple flagrant est la conférence/débat de la Direction Générale organisée lors de ce salon : un discours de propagande digne de notre ministre de tutelle où des mots tels que « start-up d'État », « parts de marché », « patrons d'EPCI » ont été employés.

Pour couronner le tout, la DG a laissé peu de temps aux élus pour s'exprimer : seulement 15 minutes sur 1 heure de réunion illustrant ainsi parfaitement le niveau des débats dans notre Direction.

Autre exemple : dans le Tarn et Garonne, malgré l'opposition de 8 communautés de communes sur 9, le président du conseil départemental a signé la charte avec notre

ministre : quel modèle de démocratie !!!

En parallèle, notre ministre prévoit de délocaliser des services des grandes métropoles vers les villes rurales ou péri-urbaines. A ce titre, les élus ont reçu un courrier pour candidater. Châlons en Champagne est sur les rangs.

Ce projet de démétropolisation est présenté comme une réponse aux demandes de services publics de proximité. C'est un leurre. Ces agents exerceront des missions de travail à distance et en aucune façon pour la population locale.

Il faut ajouter à tout cela le transfert du paiement en numéraire chez les buralistes.

Notre ministre justifie cette décision par un réseau plus dense que celui de la DGFIP. Il veut transférer une mission qui, par nature, relève du service public à des opérateurs privés.

Ce transfert de mission a un coût pour la collectivité : 1,5 € par acte pour le buraliste et 0,5 € pour la Française Des Jeux.

Depuis 2002, la DGFIP a perdu 40 000 emplois et près de la moitié de ses trésoreries de proximité : qui en est responsable ?

Comment voulez-vous développer un « vrai » réseau de proximité avec des suppressions d'emplois constantes !!!

Et que devient votre fameux bilan carbone évoqué lors du CTL de janvier 2019 ?

Mettre vos agents sur les routes ne vous pose pas de problème ?

Votre projet de NRP n'est pas encore mis en place que des tensions se font déjà sentir dans les services menacés de fermeture ou d'absorption.

**F.O.-DGFIP** vous alerte sur la dégradation des ambiances de travail et sur la désespérance des agents.

Dans ces conditions, **F.O.-DGFIP** refuse de siéger. Tous les points à l'ordre du jour ont de près ou de loin un lien avec le NRP.

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO-DGFIP :

Christelle HANTISSE	Catherine LADIRAY
Simon BUR	Sylvain COMMENCAIS